

ÉPREUVES DU CONCOURS D'ENTRÉE 2024 - PÔLE ALIÉNOR Nature, critères d'évaluation et coefficients

Pour tous les domaines, les épreuves auront lieu à Poitiers (sauf pour les percussions à Tours) en présentiel entre le 15 et le 30 avril 2024.

Le planning des épreuves selon les domaines d'études sera communiqué sur le site internet courant janvier.

Candidats en DNSPM

Les candidats en DNSPM passent des <u>épreuves orales.</u> Le contenu de ces épreuves est détaillé ci-dessous.

Épreuve d'interprétation Coefficient 4		Épreuve complémentaire Coefficient 1		Entretien Coefficient 3	
Contenu	Critères d'évaluation	Contenu	Critères d'évaluation	Contenu	Critères d'évaluation
Programme de 20 minutes comportant au moins 3 œuvres ou fragments d'œuvres de styles et d'époques différentes. La liste peut comprendre des œuvres d'ensemble ne dépassant pas le quintette (le candidat doit se présenter avec ses propres partenaires). Dans la mesure du possible, vous êtes invité à intégrer dans votre programme l'œuvre d'une compositrice, vous pouvez faire une recherche notamment dans la base de données « Que demander à Clara »	 Qualités musicales Maitrise instrumentale ou vocale Cohérence de l'interprétation dans des styles et esthétiques variés propre à chaque domaine Diversité du programme proposé 	Voir les spécificités par domaine dans le tableau ci- dessous.	 Capacités à s'approprier une pièce sur un temps court et à en proposer une interprétation Capacités à faire évoluer la première proposition musicale lors d'un échange avec le jury le cas échéant. 	20 minutes environ portant notamment sur le programme interprété, les objectifs professionnels du candidat, les conditions de suivi des études, la culture musicale.	 Capacité d'auto-évaluation Culture musicale Qualité d'expression orale Cerner les enjeux des questions posées L'ouverture, la disponibilité, la motivation Conscience des enjeux de la formation pour les études proposées
supplémentaires sont précisés dans le tableau ci-dessous.					

Spécificités par domaine

Les attendus spécifiques par domaine sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

<u>Domaine</u>	Épreuve d'interprétation	<u>Épreuve complémentaire</u>
Instruments à cordes	Le programme proposé doit comprendre au moins une œuvre de la période classique ou romantique	Déchiffrage en duo (mise en loge commune : 15
frottées	et au moins une œuvre d'esthétique contemporaine.	minutes).
Saxophone	Le programme proposé doit comprendre des œuvres pour instruments différents dont obligatoirement l'alto. Il doit comporter au moins une œuvre écrite après 1970 intégrant des modes de jeu contemporains.	Déchiffrage en duo (mise en loge commune : 15 minutes)
Piano	Le programme proposé doit comprendre dans la mesure du possible une œuvre en petite formation de musique de chambre (duo ou trio avec chanteurs et/ou instrumentistes) et au moins une œuvre en solo.	Déchiffrage en 4 mains (mise en loge commune : 15 minutes) suivi d'une deuxième lecture après conseils du jury.
Percussions	Le programme libre d'une durée de 20 minutes doit comporter <u>au moins</u> : • une pièce de timbales • une pièce de clavier à 4 baguettes (marimba et/ou vibraphone) • une pièce de caisse claire • une pièce de clavier à 2 baguettes (xylophone, vibraphone ou marimba). Le choix des pièces ainsi que l'équilibre du programme permettent au candidat de donner à entendre la palette de ses affinités musicales. Indiquer impérativement avec le programme la liste précise des instruments nécessaires. Elle pourra éventuellement être prise en compte si vous vous mettez en relation avec le pôle Aliénor pour en vérifier la faisabilité.	Déchiffrage solo (mise en loge : 15 minutes), suivi d'une deuxième lecture après un court moment de travail mené par le jury.
Cuivres	Pas de spécificités supplémentaires.	Déchiffrage solo (mise en loge : 15 minutes), suivi d'une deuxième lecture après un court moment de travail mené par le jury.
Musique ancienne	 Orgue: sous réserve de modification, l'épreuve se déroulera sur l'orgue de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers. Viole de gambe: le programme proposé doit comporter au moins une œuvre en tablature, et dans la mesure du possible une œuvre interprétée au dessus ou au ténor de viole. Chant: le programme proposé doit comprendre au moins 3 langues différentes, au moins une pièce de musique sacrée ainsi qu'un air d'Opéra (issu du répertoire baroque des 17ème ou 18ème). 	Déchiffrage en solo ou en duo (mise en loge commune : 15 minutes). Selon les instruments, ce déchiffrage pourra comprendre une réalisation de basse continue (instruments harmoniques) ou une lecture sur fac simile XVII ^e ou XVIII ^e (instruments mélodiques) ou une tablature
Musiques traditionnelles	Pas de spécificités supplémentaires.	Le candidat relève une mélodie à partir d'un enregistrement pour la jouer sur son instrument, et invente des variations (mise en loge 15 minutes). L'interprétation a lieu en solo, sans l'enregistrement.

IMPORTANT:

- 2 jeux de partitions (avec parties d'accompagnement) seront fournis au jury par le candidat au moment de l'épreuve (à l'exception des candidats en musiques traditionnelles)
- Pour les candidats qui souhaitent un accompagnement pour leur épreuve d'interprétation, se reporter p.7

Les épreuves ne sont pas publiques.

Candidats en DE

Les candidats qui se présentent pour une entrée en DE seul en septembre 2024 doivent passer des épreuves orales <u>ET</u> des épreuves écrites.

ÉPREUVES ORALES

<u>Épreuve d'interprétation</u> Selon les domaines, le coefficient est différent (voir tableau ci-dessous)		Épreuve complémentaire Selon les domaines, le coefficient est différent (voir tableau ci-dessous)		Entretien Coefficient 1	
Programme de 20 minutes comportant au moins 3 œuvres ou fragments d'œuvres de styles et d'époques différentes. La liste peut comprendre des œuvres d'ensemble ne dépassant pas le quintette (le candidat doit se présenter avec ses propres partenaires). Dans la mesure du possible, vous êtes invité à intégrer dans votre programme l'œuvre d'une compositrice, vous pouvez faire une recherche notamment dans la base de données « Que demander à Clara » Pour certains domaines, des spécificités supplémentaires sont précisés dans le tableau ci-dessous.	Qualités musicales Maitrise instrumentale ou vocale Cohérence de l'interprétation dans des styles et esthétiques variés propre à chaque domaine Diversité du programme proposé	Voir les spécificités par domaine dans le tableau ci- dessous.	Critères d'évaluation Capacité à s'approprier une pièce sur un temps court et à en proposer une interprétation Capacités à faire évoluer la première proposition musicale lors d'un échange avec le jury le cas échéant. Selon les domaines, des critères d'évaluation supplémentaires sont pris en compte : se reporter au tableau ci-dessous.	Contenu 20 minutes environ portant notamment sur le programme interprété, les objectifs professionnels du candidat, les conditions de suivi des études, la culture musicale.	 Critères d'évaluation Capacité d'auto-évaluation Culture musicale Qualité d'expression orale Cerner les enjeux des questions posées L'ouverture, la disponibilité, la motivation Conscience des enjeux de la formation pour les études proposées

Spécificités par domaine

Selon les domaines, les attendus pour certaines épreuves, les critères d'évaluation ainsi que les coefficients sont différents. Ils sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Domaine	Épreuve d'interprétation	<u>Épreuve complé</u>	Épreuve complémentaire		
<u> </u>	Contenu et coefficients	Contenu et coefficients	Critères d'évaluation		
Domaines du DNSPM (cordes, saxophone, piano, musique ancienne, musiques traditionnelles, percussions et cuivres)	Voir les spécificités dans le tableau relatif aux candidats en DNSPM				
Bois	Pas de spécificités particulières. Coefficient 4	Déchiffrage en solo ou en duo (mise en loge commune : 15 minutes). Coefficient 1	 Capacités à s'approprier une pièce sur un temps court et à en proposer une interprétation 		
Chant (classique à contemporain)		Déchiffrage accompagné en solo ou en duo (mise en loge commune : 15 minutes). Coefficient 1	 Capacités à faire évoluer la première proposition musicale lors d'un échange avec le jury le cas échéant. 		
Musiques actuelles amplifiées	Le candidat propose un choix de morceaux de plusieurs styles et époques d'une durée totale de 20 minutes incluant des compositions. La moitié au moins de la durée du programme doit être en ensemble (2 à 5 musiciens). Balance 30 minutes.	Écoute d'un extrait de morceau de 1 à 2 minutes. Le candidat invente une partie supplémentaire pour son instrument, comportant si possible une part d'improvisation (mise en loge : 15 minutes). Il joue cette partie sur l'enregistrement. Coefficient 1	 Capacités à s'approprier une pièce sur un temps court et à en proposer une interprétation Capacités à faire évoluer la première proposition musicale lors d'un échange avec le jury le cas échéant. 		
Jazz et musiques improvisées	Coefficient 4 Le candidat propose un choix de morceaux d'une durée totale de 20 minutes, composé de : • 3 morceaux de plusieurs styles et époques (comprenant 2 standards et 1 composition ou arrangement personnel) • un court solo ou duo entièrement improvisé. La moitié au moins de la durée du programme doit être en ensemble (2 à 5 musiciens). Balance 30 minutes. Coefficient 4	 2 épreuves complémentaires : Le candidat interprète en solo ou en groupe une courte pièce (thème imposé, improvisation sur grille, thème) préparée en loge par le candidat pendant 15 minutes. Les partenaires éventuels sont engagés par le pôle Aliénor. Le candidat joue ou chante sur des accords proposés au piano, puis répond à quelques questions (maîtrise de l'harmonie; identification d'accords). Coefficient 1 	 Capacités à s'approprier une pièce sur un temps court et à en proposer une interprétation Capacités à faire évoluer la première proposition musicale lors d'un échange avec le jury le cas échéant. Capacité d'analyse auditive Connaissance et maîtrise de l'harmonie 		

Accompagnement au piano	Le programme proposé, d'une durée de 15 minutes, doit être composé majoritairement d'œuvres de musique de chambre et comporter au moins une œuvre solo. Coefficient 2	 2 épreuves complémentaires : un déchiffrage d'accompagnement (chanteur ou instrumentiste). La mise en loge, avec le partenaire, est d'une durée égale à 2 fois la durée de la pièce. Les partenaires éventuels sont engagés par le pôle Aliénor. Coefficient 1,5 une épreuve pouvant comprendre transposition, réduction d'une œuvre simple, harmonisation d'un thème simple. La mise en loge avec piano est égale à 2 fois la durée de la/des pièce(s). Coefficient 1,5 	 Aisance dans la lecture, la transposition, la réduction, l'harmonisation; Qualités d'écoute et faculté d'adaptation; Maîtrise instrumentale et expression artistique cohérentes aussi bien stylistiquement que, le cas échéant, avec les propositions de celui qui est accompagné.
Formation musicale	Le programme, d'une durée de 20 minutes, doit comporter : • au moins une œuvre instrumentale jouée sur un instrument polyphonique ; • au moins une mélodie chantée que le candidat accompagne lui-même sur un instrument polyphonique. Le reste du programme porte sur les pratiques instrumentales ou vocales principales du candidat. Coefficient 2,5	Déchiffrage d'une courte pièce a capella (mise en loge 15 minutes). Coefficient 0,5	 Capacités de l'oreille mélodique et rythmique Choix tu tempo Musicalité (choix des phrases/respirations, nuances, phrasé, etc.)

IMPORTANT:

- 2 jeux de partitions (avec parties d'accompagnement) seront fournis au jury par le candidat au moment de l'épreuve (à l'exception des candidats en musiques actuelles amplifiées et en musiques traditionnelles).
- Pour les candidats qui souhaitent un accompagnement pour leur épreuve d'interprétation, se reporter p.7 Les épreuves ne sont pas publiques.

ÉPREUVES ÉCRITES

1. Pour tous les candidats qui se présentent en DE seul pour commencer la formation en septembre 2024 : un dossier est à réaliser en amont des épreuves orales.

<u>Contenu</u>	Critères d'évaluation
Coefficient 2 (sauf pour les FM : coefficient 1,5)	
Ce document met en valeur la culture musicale et artistique des candidats, leur perception des enjeux de médiation et d'enseignement	Capacité à
et leur capacité d'expression écrite.	• Rédiger, énoncer une pensée ; orthographier, ponctuer, structurer,
Ce dossier, rédigé, se compose de 2 parties :	mettre en valeur ;
1. Partie 1 (4 à 5 pages maximum) portant sur	• Respecter les consignes du sujet et de
 Un relevé de l'ensemble de votre expérience concernant l'enseignement, la transmission, la médiation et un bilan de cette 	présentation ;
expérience	• Problématiser la question traitée en
 Un bilan de vos lectures sur le sujet 	partant de questions et d'outils
 Un exposé des motivations personnelles pour l'enseignement et la médiation 	professionnels à partager et articuler
2. Partie 2 (2 à 3 pages maximum)	différents niveaux de réflexion et les mettre
• Un écrit traitant d'un sujet qui permettra de mettre en valeur votre culture artistique et musicale, ainsi que votre perception	en débat ;
des enjeux de médiation et d'enseignement.	Oser un point de vue réflexif et créatif.
Le sujet sera envoyé en même temps que la convocation aux épreuves orales du concours d'entrée, au plus tard le 23 mars 2024	·
par courriel.	
Présentation et envoi de ce dossier	
Merci de respecter les consignes de présentation	
Le fichier est envoyé en PDF et nommé NOM Prénom-dossier	
Présentation	
o Police Times, taille 11, interligne 1,5	
 En haut à gauche de la première page : NOM et prénom et à la ligne suivante domaine d'études et instrument 	
Date d'envoi	
Ces dossiers doivent parvenir en version informatique, par mail à <u>enseignement.superieur@polealienor.eu</u> au plus tard le samedi	
30 mars 2024.	
NB : Ce travail écrit fait partie intégrante des épreuves d'admission.	
L'absence de la remise de ces travaux entraînera donc une exclusion définitive des épreuves d'admission.	

2. Pour les candidats en DE de formation musicale : épreuves écrites complémentaires à distance, le vendredi 29 mars 2024 (prévoir une journée d'épreuves).

Contenu et coefficients	Critères d'évaluation
Commentaire d'écoute (45 minutes).	Compréhension des éléments techniques et du langage
Coefficient 0,5	Qualité des relevés ; capacités d'oreille mélodique, rythmique et harmonique
	Analyse de l'écoute, remise dans un contexte et argumentation
Analyse (deux épreuves) :	Capacités d'analyse (tonale, formelle, harmonique, etc.)
• analyse musicale sur partition (45 minutes) Coefficient 0,5	Écoute intérieure
• analyse harmonique (45 minutes) <i>Coefficient 0,5</i>	• Capacité à replacer dans un contexte, une époque, un style, un genre et à émettre un avis musical personnel sur l'extrait proposé.
Arrangement : écriture d'une courte pièce avec instrumentation donnée à partir d'une basse	• Respect de l'instrumentation choisie et/ou proposée (tessitures, possibilités
chiffrée ou d'une mélodie (2h). Pour cette épreuve, l'utilisation d'un logiciel de gravure est	instrumentales)
autorisée.	• Respect de la logique des enchaînements harmoniques de l'harmonie tonale en
Coefficient 1	s'appuyant, ou non, sur les propositions d'accords.
Cochident 1	Inventivité de la réalisation

Accompagnement des épreuves d'entrée

Il est vivement recommandé de venir avec son propre accompagnateur. Néanmoins, pour les candidats (en cordes, saxophone, cuivres, percussions, formation musicale, musique ancienne) qui n'auraient pas cette possibilité, le pôle Aliénor pourra mettre à disposition un accompagnateur (claveciniste pour les candidats en musique ancienne, et pianiste pour tous les autres).

- Le candidat devra en faire la demande **avant le 23 février 2024** sur la partie « programme » du dossier de candidature.
- Cette prestation est proposée gratuitement. Néanmoins un chèque de caution de 70€ est exigé. En cas de non-présentation du candidat aux épreuves orales ou si celui-ci annule sa demande, le chèque sera encaissé.
- Les partitions originales ou copies recto-verso reliées seront à envoyer IMPÉRATIVEMENT au pôle Aliénor avec le dossier de candidature, pensez à indiquer votre nom sur chaque partition que vous envoyez au pôle Aliénor.
- Le pôle Aliénor se réserve la possibilité de programmer la répétition la veille du passage de l'épreuve d'interprétation, sans modification d'horaire possible. La répétition dure 30 minutes.

Toutes les informations concernant l'envoi du dossier de candidature sont à retrouver dans le document « inscription - mode d'emploi ».